

SÉANCES PUBLIQUES

Séance publique du Conseil départemental du vendredi 13 octobre 2023

La séance sera consacrée à l'examen des dossiers suivants : Adoption du 1er Schéma départemental des sports 2023/2027. Solidarité du Conseil départemental avec les populations du Maroc et de La Libye.

Publié le 13/10/2023 - Mis à jour le 17/09/2024

La séance sera consacrée à l'examen des dossiers suivants :

- Adoption du 1er Schéma départemental des sports 2023/2027.
- Solidarité du Conseil départemental avec les populations du Maroc et de La Libye.



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- Hôtel du Conseil départemental : de 8h00 à 17h00 Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76